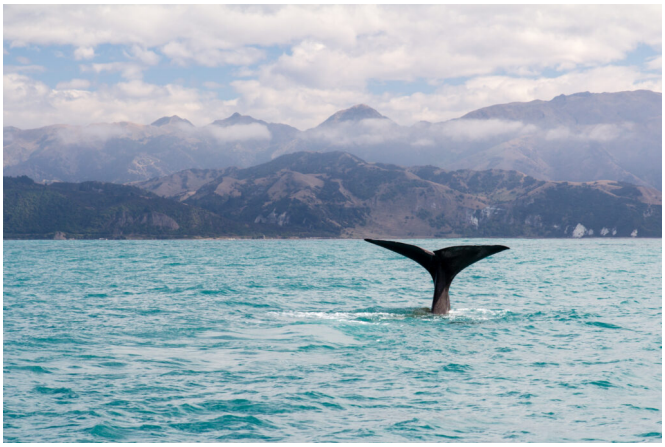
Un traité autochtone sur les droits des baleines pourrait modifier la législation néo-zélandaise

Partage international n° 452 – Avril 2026



Baleine observée à Kaikoura, en Nouvelle-Zélande (photo : Oren Rozen, Wikimedia Commons)

Un groupe de parlementaires néo-zélandais a présenté une proposition de loi visant à reconnaître les baleines comme des personnes morales. Ce texte obligerait le gouvernement à prendre en compte les droits des baleines lors de la réglementation des activités qui les impactent, elles et leur environnement, notamment la navigation, la pêche, l'exploitation minière en eaux profondes et l'aménagement du littoral.

Cette proposition de loi s'appuie sur une déclaration historique signée par des dirigeants autochtones du Pacifique, intitulée « He Whakaputanga Moana » (Déclaration pour l'océan). Le roi maori Tūheitia Pōtatau Te Wherowhero a contribué à mobiliser les dirigeants autochtones d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande), des Îles Cook, de Tahiti, des Tonga, d'Hawaï et de Rapanui (Île de Pâques) pour qu'ils signent la déclaration reconnaissant les droits des baleines et, peu avant son décès en 2024, il a rencontré des députés du Parti vert néo-zélandais.

Les experts juridiques soulignent qu'il est rare qu'un traité élaboré par des nations autochtones influence le droit national, ce qui représente un renversement de l'approche généralement descendante en matière de politique environnementale.

La proposition de loi consacre les droits des baleines à migrer, à conserver leurs comportements naturels et à vivre dans un environnement sain. Une approche fondée sur les droits de la nature met l'accent sur la protection de l'intégrité biologique du monde naturel, en le traitant comme un membre de la famille et non comme une marchandise – une vision partagée par de nombreuses cultures autochtones.

Les lois existantes, telles que la loi sur les espèces menacées d'extinction et la Convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine, bien qu'elles constituent des outils de conservation efficaces, considèrent les baleines et les écosystèmes marins comme des ressources à gérer au profit de l'humanité. He Whakaputanga Moana part d'une perspective différente : celle de reconnaître les baleines comme des ancêtres dotés d'un esprit et d'une âme individuelle (les baleines et les humains partagent un ancêtre commun datant d'environ 90 millions d'années).

« Nous reconnaissons l'interdépendance de toutes créatures, conscients que le souffle de l'océan est le nôtre », indique le préambule du texte.

Teanau Tuiono, le député à l'origine de cette proposition de loi néo-zélandaise, déclare : *« Nous avons toujours adopté une vision anthropocentrique du monde, en pensant qu'il tourne autour de nous. […] Nous devrions adopter une vision écocentrique – nous considérer comme faisant partie du réseau de la vie, et non comme son centre. »*

Il poursuit : *« Il ne peut plus être question d'exploitation. Nous vivons sur une planète aux ressources limitées. Nous devons respecter les autres espèces avec lesquelles nous la partageons. […] Nous devons prendre soin de l'environnement pour qu'il prospère – pour tous ceux qui considèrent cet endroit comme leur demeure. »*

Thématiques : environnement
Rubrique : S.O.P. — Sauvons notre planète

Nouvelle Zélande